

Les bibliothécaires, combien de divisions ?

→ **RENCONTRE SUR LES LIEUX D'ÉCHANGE
ET DE DÉBAT DE LA PROFESSION**

YVES ALIX

Bulletin des bibliothèques de France
yves.alix@enssib.fr

Yves Alix est le rédacteur en chef du BBF.

GAËL REVELIN

Université de Savoie
gael.revelin@univ-savoie.fr

Titulaire d'une maîtrise d'histoire contemporaine, Gaël Revelin, bibliothécaire, est responsable de la documentation numérique au SCD de l'université de Savoie. Il a auparavant été chargé de formation et responsable adjoint du service de la formation continue à l'Enssib.

Le service commun de la documentation de l'université de Savoie et Médiat Rhône-Alpes avaient organisé le 26 mars dernier une rencontre sur les nouveaux lieux d'échange et de débat de la profession. Elle confrontait le rédacteur en chef du BBF, représentant chenu d'une revue institutionnelle vénérable, et Daniel Bourrion, jeune professionnel des bibliothèques, blogueur quasiment né sans papier, chargé de représenter la nouvelle génération des bibliothécaires ayant investi (quand ils ne les ont pas créés) ces « nouveaux lieux » évoqués par le titre. L'un et l'autre, comme les organisateurs, souhaitaient sortir du cliché « dispute entre revue institutionnelle et blog », qui ne pouvait mener très loin. On lira dans ce même dossier la contribution de Daniel Bourrion, adaptée et réécrite pour le BBF¹. Nous essaierons, de notre côté, de présenter une synthèse de ces échanges, où des points de convergence manifeste entre les générations professionnelles ne peuvent masquer une rupture réelle dans les pratiques, signe peut-être de ruptures plus profondes, d'ordre épistémologique.

Quelle profession ?

Avant de poser le regard sur l'information professionnelle dans les bibliothèques, ne faut-il pas se demander d'abord de qui et de quoi on parle

quand on parle de « bibliothécaires » ? La fonction de bibliothécaire est ancienne, mais le métier, au sens où on l'entend aujourd'hui², est relativement récent, le cadre s'en est formé au fil du développement des bibliothèques au xx^e siècle. Plus précisément encore, c'est le développement des bibliothèques universitaires après 1945, puis celui de la lecture publique après 1970, qui ont permis de constituer, numériquement parlant, une profession en mesure de se reconnaître. Il n'y avait que 198 emplois qualifiés en bibliothèque universitaire en 1945, aujourd'hui plus de 5300. Les 700 bibliothèques municipales recensées en 1971 employaient à peine 3000 personnes, l'ensemble des bibliothèques territoriales compte aujourd'hui plus de 25000 agents, tous « statuts » confondus.

Si ce métier est l'héritier d'une tradition ancienne, la culture commune de ceux qui l'exercent s'appuie beaucoup moins sur cette tradition que sur des éléments de structuration récents : le cadre d'exercice (essentiellement la fonction publique), la formation, sanctionnée par des diplômes fortement identitaires (CAFB, certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire, 1951-1994 ; DSB, diplôme supérieur de bibliothécaire, créé en 1950 et devenu depuis DCB, diplôme de conservateur de bibliothèque), des compétences spécifiques, distinctes de celles des do-

1. Voir Daniel Bourrion, « Du monologue au débat professionnel : mon blog, mon boulot, mon nombre », p. 23-26.

2. C'est-à-dire au pluriel, en parlant des métiers des bibliothèques, cf. par exemple le *Répertoire des métiers territoriaux du CNFPT*, signalé dans ce numéro, p. 116.

cumentalistes, des archivistes ou des conservateurs de musées, et longues à faire reconnaître comme telles, en particulier par les élus... Les éléments structurants les plus forts, au demeurant, sont sans doute le dynamisme et la croissance presque continue du secteur des bibliothèques pendant trente ans.

Pourtant, les bibliothécaires vivent chaque jour un « complexe d'identité » que ni ce dynamisme, ni la reconnaissance par les tutelles ne parviennent à enrayer. À trente ou quarante mille têtes (en comptant large), une profession, dans un pays de 63 millions d'habitants, reste peu visible³, surtout quand elle est essentiellement composée de fonctionnaires (lesquels, chacun le sait, sont gris jour et nuit, à la différence des chats), qu'elle est désespérément anti et a-médiatique, non événementielle et – regrettons-le – si peu *glamour*. Paranoïaques plus que la moyenne, tentés par le repli sur soi, les bibliothécaires sont écartelés entre des mouvements revendicatifs sporadiques et incontrôlés (« *Nous existons !* ») et un complexe d'infériorité rentré⁴ (on s'excuserait presque, parfois, d'être bibliothécaire...).

Évidemment (ceci est écrit fin mai 2009), quand le mot bibliothèque disparaît purement et simplement de l'organigramme du ministère de tutelle des bibliothèques universitaires, quand un sort analogue menace les bureaux compétents de l'autre ministère de tutelle, quand, au milieu de la floraison incessante de « conseils supérieurs », celui « des bibliothèques » s'évanouit sans espoir de retour, l'heure n'est pas, pour les plus atteints d'entre nous, à la guérison. Pour achever le malade, il suffira de dresser le tableau clinique des bibliothèques aujourd'hui : celles en dur vont être désertées, les virtuelles étouffées par Google, à quoi bon des bibliothécaires ?

3. À titre de comparaison : si on évalue par exemple le nombre de bibliothécaires diplômés en activité, aujourd'hui, à trente mille, c'est à peine plus de la moitié du nombre de médecins *généralistes* exerçant en *libéral* sur le territoire.

4. Alimenté, à l'université, par le regard condescendant de certains enseignants...

Les sites des associations

AAF • Association des archivistes français
www.archivistes.org

ABF • Association des bibliothécaires de France
http://abf.asso.fr

Acim • Association pour la coopération des professionnels de l'information musicale
www.acim.asso.fr

ADBDP • Association des directeurs de bibliothèques départementales de prêt
www.adbdp.asso.fr

ADBGV • Association des directeurs des bibliothèques municipales et intercommunales des grandes villes de France
www.adbgv.asso.fr

ADBS • Association des professionnels de l'information et de la documentation
www.adbs.fr

ADBU • Association des directeurs et personnels de direction des bibliothèques universitaires et de la documentation
www.adbu.fr

ADDNB • Association pour le développement des documents numériques en bibliothèque
www.addnb.fr

AGCCPF • Association générale des conservateurs des collections publiques de France
www.agccpf.com

BiblioPat
bibliopat-asso@no-log.org

Fill • Fédération interrégionale du livre et de la lecture
www.fill.fr

IABD • Interassociation archives bibliothèques documentation
www.iabd.fr

IB • Images en bibliothèques
www.imagenbib.com

En Europe

Liber • Ligue des bibliothèques européennes de recherche
www.libereurope.eu

Dans le monde

AIFBD • Association internationale francophone des bibliothécaires et documentalistes
http://bibliodoc.francophonie.org

Ifla • International Federation of Library Associations and Institutions
www.ifla.org

En attendant la fin, l'identité commune s'effrite aussi sous l'effet des métamorphoses engendrées successivement par le développement des bibliothèques, puis, à l'ère numérique, par leur dissémination⁵ : le premier a contraint les techniciens du document à devenir des cadres polyvalents, spécialistes en gestion des ressources humaines, managers, comptables, informaticiens ; l'autre génère une spécialisation et une technicité sans cesse accrues. Qui sait encore ce qu'est un bibliothécaire, dans ce dessin ?

5. « *La bibliothécarisation du monde* », comme le dit Dominique Lahary.

Quelles solidarités ?

La profession est plus faiblement politisée aujourd'hui qu'hier, en cela elle suit la tendance générale. Pourtant, le militantisme politique a fortement marqué le mouvement de la lecture publique⁶. Mais les temps ont changé, le contexte aussi. De même, l'engagement dans le syndicalisme, ancien, constant, mais minoritaire, ne cesse de perdre du terrain. Les changements en vue vont-ils inverser la tendance ? Ce syndicalisme s'est sur-

6. Voir, par exemple, le rapport Pingaud-Barreau de 1981 sur le livre, présenté par Thierry Ermakoff dans notre précédent numéro, p. 33-36.

tout illustré dans les combats statutaires, les derniers grands faits d'armes remontant à la mise en place des statuts territoriaux à partir de 1984, puis à la refonte globale des formations et des statuts de la filière bibliothèque en 1991-1992.

Le militantisme des bibliothécaires est plus « professionnel » que « politique » aujourd'hui. Indépendamment de l'engagement individuel des uns et des autres dans l'action politique ou syndicale⁷, ce militantisme trouve donc essentiellement à s'exprimer par la voie (la voix ?) de l'association, même pour les questions statutaires. L'association est vue au sein de chaque groupe comme l'outil idéal de mobilisation et de partage des idées. Et dans le paysage actuel, fortement marqué par une vision individualiste du rapport au monde, tant sur le plan personnel que dans la sphère du travail, la « meilleure » association est toujours celle qui est la plus proche de la situation que l'on vit. D'où ce foisonnement associatif, d'autant plus remarquable qu'il concerne une population numériquement faible et dont, manifestement, la période d'expansion est finie. La très grande vitalité du monde associatif bibliothécaire se double d'un émiettement qui ajoute un obstacle inutile à l'homogénéisation de la profession, rendue déjà difficile par le cloisonnement des tutelles, la spécialisation des formations, l'esprit de corps, la faible mobilité des agents.

Une preuve ? Allons la chercher justement là où on pourrait imaginer trouver l'exemple même de l'unité : à l'IABD, « l'Interassociation archives bibliothèques documentation » (instance aussi utile que bienvenue par ailleurs) : sur les 17 associations qu'elle rassemble, 9 proviennent des bibliothèques.

Corollaire du désenchantement général ? D'un déclin irrémédiable du militantisme tel que les générations précédentes l'ont connu et défendu, y compris dans sa dimension corpora-

tiste, jugée avec sévérité par les nouveaux arrivants ? La représentativité de la seule association nationale fédératrice, l'ABF (Association des bibliothécaires de France, 1906) faiblit, le renouvellement des troupes n'est pas assuré. Vue trop souvent comme une association de territoriaux, en raison de la domination numérique des bibliothécaires de lecture publique (cette vision étant aggravée par la réforme des statuts de l'association, qui a fait disparaître la section recherche), l'ABF est concurrencée sur ses bords par

“L'identité commune s'effrite aussi sous l'effet des métamorphoses engendrées successivement par le développement des bibliothèques, puis, à l'ère numérique, par leur dissémination”

d'autres associations sectorielles ou spécialisées, émanations de groupes restreints, le plus souvent suscitées à l'origine par le constat d'une prise en charge insuffisante de leurs problèmes par l'association transversale, et par le désir d'être visibles. Ainsi de l'ADBU (les directeurs de BU), de l'ADBDP (les directeurs de bibliothèques départementales), de l'ADBGV (les directeurs des bibliothèques de grandes villes), de l'Acim (les bibliothécaires musicaux), de l'ADDNB (les bibliothécaires gérant des documents numériques), etc. Même en agrégeant, pour les unes

les sous-directeurs, adjoints et chefs de sections, pour les autres les cousins proches ou éloignés, aucune de ces associations ne peut revendiquer plus de trois à quatre cents membres. Et nous ne comptons pas ici les associations régionales ou locales, les micro-associations... Le bibliothécaire qui réussit à être membre de plus de quatre associations à la fois reçoit-il un prix de vertu (militante) ?

Entendons-nous : d'une part, nous ne prétendons nullement que ces associations, même la plus petite, ne sont pas utiles. Et nous ne militons pas plus pour l'association unique que nous ne militerions pour le parti unique, l'en vie nous en prendrait-elle parfois (devant nos bulletins de vote). Une connaissance même superficielle du paysage associatif français, dans tous les domaines, oblige à constater que la dispersion est partout la règle, comme si chacun obéissait à un principe élémentaire : nous sommes deux, créons une association ! Mais qui ne voit les conséquences d'un tel émiettement dans la construction des solidarités professionnelles, la visibilité à l'extérieur du monde bibliothécaire, la représentativité, la qualité des échanges et des débats ? L'information dans les bibliothèques circule aujourd'hui dans

des conditions qui ne favorisent pas sa publicité ni son rayonnement.

Quelle information ?

Pour en faire rapidement le tour, on distinguera successivement : les relais d'information officielle, les revues papier, les sites internet, les revues en ligne, les outils collaboratifs, les blogs et les listes de diffusion. Pour une approche plus détaillée de la littérature professionnelle sur papier (livres et revues), nous renvoyons volontiers à

7. Laquelle, nonobstant le désengagement des formes classiques mentionné plus haut (adhésion à un parti, fonctions électives locales, mandat syndical), se renouvelle aujourd'hui à travers d'autres formes (mouvements alternatifs et solidaires type Attac, gauche anti-capitaliste, etc.).

l'article très complet de Maurice Didelot dans le présent dossier⁸.

Les bibliothèques ont eu autrefois leur revue officielle: c'était... le *BBF*, avant 1982. Aujourd'hui, l'information officielle se trouve sur les sites internet officiels⁹. Les bulletins ministériels officiels, pour autant qu'ils existent encore sur papier, ne sont pas consacrés spécifiquement aux bibliothèques. Pas plus les organes d'information tels que *Culturecommunication*, le magazine du ministère de la Culture. En revanche, on peut mentionner dans cette catégorie les publications et sites des grandes institutions nationales, Bibliothèque nationale de France, Bibliothèque publique d'information, École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, Agence bibliographique de l'enseignement supérieur, en remarquant d'ailleurs que les revues papier qu'elles publient (à l'exception de l'Enssib, le *BBF* étant ici à traiter à part) se positionnent de plus en plus comme de vraies revues, maquetées avec soin et délibérément dirigées vers un public élargi, professionnel (*Arabesques* de l'Abes) et au-delà: *Chroniques de la Bibliothèque nationale de France*, *Bulletin BPI*. Quant aux sites de la BnF et de la BPI, ils proposent des onglets « professionnels », dont les contenus ressortissent pour une large part à de l'information ou à des services de nature réglementaire ou normative, très près de « l'officiel ».

Pour les revues papier « généralistes », trois titres dominent: *Livres Hebdo*, le *BBF*, *Bibliothèque(s)*. Le premier, *Livres Hebdo*, n'est pas destiné aux seules bibliothèques (qui forment quand même le tiers des abonnés), mais c'est aujourd'hui l'organe le plus lu et le plus répandu, la source d'information première du secteur. L'attrait qu'il exerce tient à la fois à sa fonction bibliographique (l'annonce des parutions de livres) et à l'effet de « caisse de résonance » de l'actualité et des débats des bibliothèques, qu'il produit dans l'ensemble des professions

du livre. Les deux autres ont pour les bibliothèques et les bibliothécaires une vocation fédératrice, chacun dans son genre. Mais le *BBF* a gardé de son passé officiel et de son positionnement recherche et BU des années 80-90 une image austère de revue d'étude, dégagée de l'actualité immédiate, et *Bibliothèque(s)* une identité de revue associative, en dépit de sa professionnalisation récente – et réussie. Plus que concurrentes, comme le souligne Maurice Didelot, les deux revues se complètent. Elles se disputent néanmoins le même lectorat, lequel se réduit comme une peau de chagrin... et trouve sa joie sur internet.

Internet

Ici, le paysage se transforme en effet à toute vitesse, et on a plaisir à écrire que c'est dans le sens d'une amélioration et d'un enrichissement réels des contenus. Outre les sites des tutelles nationales et des grandes institutions documentaires, cités plus haut, il faut mentionner ceux des associations, en premier lieu l'ABF, l'ADBDDP, l'ADBGV et l'ADBU. La supériorité du web sur le papier, s'il s'agit d'annoncer, de renseigner, de présenter un panorama, d'exposer qui on est, ou tout bonnement d'offrir l'information, éclate à chaque page – « Hélas ! » dit le rédacteur en chef du *BBF*. Mais ces sites pèchent par une propension à devenir des vitrines officielles, et leur architecture s'en ressent tôt ou tard. Dans tous les cas cités, si les pages tout public sont en effet riches et (relativement) bien mises à jour, une grande partie des contenus d'actualité, et en particulier tout ce qui relève du débat, n'est accessible que sur identification, ce qui est franchement regrettable. On peut comprendre que les responsables veuillent éviter de rendre publiques des querelles ou des divergences strictement internes, mais le résultat pour l'observateur extérieur est que les questions qui font débat y sont absentes, ou réduites à l'expression officielle de l'éditorial présidentiel – au demeurant excellent, cela va de soi.

Ne peut-on voir là le signe que les bibliothécaires, finalement, n'aiment pas débattre, c'est-à-dire ne pas être

d'accord du tout entre eux, s'étriper, se maudire pour les générations futures et s'excommunier mutuellement comme au bon vieux temps? Qu'ils veulent absolument donner d'eux une image consensuelle? La dissémination et l'éparpillement associatif pourraient le laisser penser.

Nous avons souligné plus haut l'intérêt du web pour annoncer et faire circuler une information à jour. Quitte à scier la branche sur laquelle les revues papier sont paresseusement couchées (nous parlons métaphoriquement), ne pourraient-elles envisager de se porter sur le net, non pas sous la forme actuelle, mais radicalement, avec armes et bagages, devenant exclusivement des revues en ligne? Un *Rue89* des bibliothèques, en quelque sorte? Il est juste de dire que les grands confrères étrangers, *BuB – Forum für Bibliothek und Information* en Allemagne, *American Libraries* de l'ALA¹⁰ aux États-Unis, pour ne citer que ces deux-là, n'envisagent pas du tout une telle évolution. Le site de *BuB* ne donne accès qu'à des extraits des numéros papier (éditorial, sommaire, résumé) et à des nouvelles, et si le site d'*American Libraries* propose en libre accès le contenu intégral de chaque livraison mensuelle, téléchargeable et imprimable, la revue est toujours largement diffusée sur papier. Il est juste d'ajouter aussi que les échelles ne sont guère comparables: *BuB* diffuse chaque mois 8 500 exemplaires, *American Libraries*... 65 000¹¹.

Le temps du débat

La vraie révolution de l'information professionnelle sur la toile, c'est plutôt du côté des outils collaboratifs et du web 2.0 qu'il faut la chercher: wikis

8. Maurice Didelot et Murielle Claudon, « Et si les bibliothécaires lisaient tout ce qu'elles/ils écrivent? », p. 35-49.

9. www.culture.gouv.fr
www.enseignementsup-recherche.gouv.fr
www.sup.adc.education.fr/bib

10. American Libraries Association, www.ala.org

11. L'envoi de la revue est inclus dans l'adhésion à l'ALA, une commodité que les associations françaises, pour des raisons fiscales et réglementaires, ne sont plus autorisées à utiliser. On peut raisonnablement penser que la version proposée en ligne est surtout destinée à des particuliers ou institutions non membres. Mais c'est une hypothèse.

Voir pour ces deux titres: www.b-u-b.de et www.ala.org/ala/alonline/index.cfm

comme Bibliopedia, excellente source d'information collaborative modérée et validée¹², blogs (voir l'article de Daniel Bourrion et, en remontant un peu, celui que le *BBF* avait consacré en 2007 à la « biblioblogosphère » francophone¹³), listes de diffusion (ou de discussion). Celles des bibliothécaires musicaux (Acim) et des bibliothécaires patrimoniaux (BiblioPat) s'adressent sans doute aux seuls spécialistes, qui en apprécient la commodité. Mais, évidemment, quand on parle de liste de diffusion dans le monde des bibliothèques, on pense à biblio-fr et à ses 17 000 abonnés. La disparition annoncée de ce lien fort de la « communauté » des bibliothèques va certainement bouleverser le paysage. La privera-t-elle pour autant d'un lien fédérateur pour le débat professionnel ? Les modérateurs Hervé Le Crosnier et Sara Aubry le disent eux-mêmes d'emblée : biblio-fr n'était plus une liste de débat (voir encadré).

Rendons-nous à l'évidence : les tentatives de débat que les différents canaux d'information de notre petit monde utilisent sont diluées, parce qu'elles nécessiteraient une autre temporalité. Le fait qu'ils restent circonscrits aux professionnels accuse encore le caractère le plus souvent stérile et sans issue de ces débats. Dans l'histoire récente, seul celui relatif au droit de prêt a impliqué libraires et éditeurs. Pas toujours pour le meilleur, on s'en souvient, mais du moins les missions des bibliothèques et leur raison d'être étaient, cette fois, sur la table commune et non dans un coin obscur.

Quelles conditions pour un bon débat, si tant est que nous en ayons envie ? Dans le paysage de l'information professionnelle que cet article esquisse, il nous semble que la question est essentielle. Voulons-nous que les supports d'information et d'échange du monde des bibliothèques (et, plus largement, de la documentation, des sciences de l'information, des archives, voire des musées) soient aussi des instances de discussion intelligente et

Biblio-fr, et après ?

Dans un message diffusé le 3 juin 2009, Sara Aubry et Hervé Le Crosnier, modérateurs de la liste de diffusion biblio-fr, ont annoncé qu'ils mettaient fin à la liste. Les raisons qu'ils invoquent rejoignent pour une bonne part les remarques et critiques qu'avaient formulées quelques mois auparavant Bertrand Calenge (« J'en ai marre de biblio-fr », <http://bccn.wordpress.com/2008/11/29/jen-ai-marre-de-bibliofr>) et Michel Fingerhut (« Le temps, vite ; ou de forums, de listes de diffusion et de blogs », <http://blog.le-miklos.eu/?p=670>) sur leurs blogs respectifs : envahissement de la liste par les messages de service, réduisant l'espace des débats ; stérilité de la plupart de ceux-ci, par ailleurs de plus en plus marqués par l'agressivité et l'intolérance ; inadéquation de l'outil à l'interactivité d'aujourd'hui ; « comportement d'utilisateur » de beaucoup d'abonnés à la liste, enclins à prendre celle-ci pour une institution ; enfin, difficulté à assurer la modération d'un forum que ne semblait plus cimenter « un ensemble de pratiques partagées et de contradictions assumées collectivement ».

Il est vrai que les « débats » récents sur la liste donnaient de la profession une image parfois navrante. L'espacement toujours croissant des publications en accusait encore la vacuité, tout en faisant ressortir l'obsolescence de l'outil. Les modérateurs le reconnaissent eux-mêmes : « Aujourd'hui, le modèle d'une liste de diffusion est épuisé, c'est sur le web, dans les blogs, les wikis, les réseaux sociaux que s'inventent les usages et les réflexions pour demain. »

Pour autant, le bilan est certainement positif et le succès de la liste, devenue au fil des ans le plus important et le plus influent canal d'informations et d'échanges du monde bibliothécaire, montre à l'envi que la profession, au-delà des évolutions des métiers et des services, ne peut aujourd'hui se passer d'un forum. Reste à savoir qui peut aujourd'hui l'animer, en conservant par-delà les évolutions techniques l'esprit de liberté et de réflexion collective de biblio-fr. Le forum informel et autorégulé d'internet est une possibilité, mais est-ce la seule ?

Y.A.

ouverte, de confrontation des points de vue sans préjugés et sans anathèmes ? Fort bien. Alors, il faut : un support indépendant (le *BBF* est lié à une institution) ; adopter une étiquette respectée par tous ; refuser l'anonymat ; respecter les opinions, même franchement hétérodoxes ; favoriser la réactivité et la souplesse des outils, pour éviter de s'embourber ; que le débat soit public ; qu'on en accepte la modération et la synthèse. Bagatelle...

Parva sed apta

La communauté professionnelle (de la documentation et de l'information) a montré récemment sa capacité à se mobiliser en renouvelant les formes de son engagement : le lobbying des bibliothèques (et des archives et de la documentation, etc.) a déjà produit de beaux fruits, le dernier en date étant l'amendement à l'exception de reproduction, dans la loi Création et internet, votée ces derniers jours. L'exemple de l'IABD ne devrait-il pas conduire les bibliothécaires, déjà si peu nombreux (et probablement condamnés à l'être moins encore demain) à fédérer leurs associations et à imaginer un organe d'information commun, puissant et professionnalisé¹⁴ ? Un tel organe devrait, en tout état de cause, se constituer en dehors des tutelles pour permettre le débat.

Revivifier la vie associative professionnelle ne passe pas seulement par ce mouvement fédérateur nécessaire à la visibilité des bibliothèques. Une chose est de se rassembler, une autre de rester entre soi. Des passerelles vers les autres instances représentatives sont indispensables : le syndicat, par exemple, apparaît comme plus ouvert, offrant plus de passerelles avec les autres composantes du ministère de tutelle dont on relève (enfin, plus vraiment...). Il a aussi plus de poids pour les revendications, parce que son positionnement est plus clair sur certains sujets, les personnels par exemple, contrairement à l'association, plus consensuelle (cf. les prises de

14. C'est-à-dire salariant des professionnels à plein temps.

12. www.bibliopedia.fr

13. Marlène Delhay, Nicolas Morin, « Un panorama de la biblioblogosphère francophone à la fin de 2006 », *BBF*, 2007, n° 3, p. 88-94.

position de l'ABF jugées par beaucoup de collègues bien trop frileuses sur la question des conservateurs d'État en BM). Dans notre système (et tout particulièrement dans la fonction publique), le syndicat devrait redevenir le lieu privilégié de la défense des intérêts de la profession, bien avant l'association. Celle-ci, qui porte les questions professionnelles fondamentales (missions, techniques, évolutions et perspectives, renouvellement des générations, passage de relais, mémoire des métiers) a d'abord besoin d'un investissement de la part des nouveaux bibliothécaires, nécessaire à son renouvellement et à sa vitalité, d'une injection de sang frais. Et que ce sang frais abreuve nos sillons.

Revivifiant, non ?

Quant à revivifier l'information professionnelle, des révisions déchirantes s'imposent.

Premier constat : l'information, aujourd'hui, doit être immédiate. Le blog, outil simple, interactif, a ce caractère immédiat. Mais c'est moins un canal d'information qu'un mode d'expression, une prise de parole appelant à l'échange. Son format ne facilite pas le débat, il entretient plutôt une conversation infinie (voir par exemple les commentaires sur le blog de Pierre Assouline, qui semblent vivre une vie propre¹⁵, complètement indépendante). Cependant, l'intérêt du blog est aussi son indifférence au consensus institutionnel, sa liberté (de forme et d'expression), ce qui permet de faire avancer les choses (plus vite).

Et Daniel Bourrion souligne à juste titre sa valeur de compte rendu d'expérience de travail, dont chacun peut tirer profit à son tour.

Le web d'aujourd'hui permet d'ailleurs à des blogueurs de proposer à l'ensemble de leurs collègues des outils de veille d'une grande souplesse : voir par exemple Calendoc ou, sur Bibliobsession, « Le Bouillon du biblioblé ». Mais la « biblioblogosphère » étant un monde restreint et

“La communauté professionnelle (de la documentation et de l'information) a montré récemment sa capacité à se mobiliser en renouvelant les formes de son engagement”

relativement clos, comme le remarquaient déjà Marlène Delhaye et Nicolas Morin¹⁶, ces initiatives ne sont connues que de peu de bibliothécaires.

Immédiate, l'information doit aussi coller le plus près au quotidien du travail, pour garder cette valeur d'échange d'expérience et d'exemplarité, de forum. Mais ce qui menace alors, c'est évidemment la masse : qui peut prétendre tout lire ? Ce qui était déjà vrai dans le monde du papier est régulièrement présenté comme un obstacle majeur dans l'univers numérique. L'instantanéité des échanges propre aux bibliothécaires gérant de la documentation numérique se double d'une inflation d'information qu'il faut maîtriser. Seule une conception réticulaire et partagée de l'information peut répondre à ce danger : les bibliothécaires ont ainsi dévoyé le principe premier du « *What are you doing?* » de Twitter et ont transformé cet outil en outil de veille, servant à un réseau. Twitter permet une réflexion à plusieurs, collaborative, avec un effet de levier ; il peut aussi permettre de résoudre rapidement des problèmes techniques.

Immédiate, l'information doit aussi concilier pérennité et disponibilité. Le numérique rend l'information

disponible immédiatement, partout, et il en permet la diffusion. Il garantit aussi sa pérennité, par la dissémination des fichiers. La démarche intellectuelle est la même que pour le papier.

L'information professionnelle, enfin, doit être mutualisée. Beaucoup de professionnels, confrontés à la masse d'informations qui les submerge ainsi qu'aux impératifs contemporains de mise à jour permanente des compétences et des savoirs, confessent leur difficulté à appréhender l'information professionnelle et à y faire le tri nécessaire. Mais la mutualisation et la veille partagée, qui devraient être la règle entre collègues d'un même établissement, sont de bons moyens pour acquérir cette maîtrise. Elles supposent, à tout le moins, qu'on sache quelle information on estime importante, et qu'on ait la garantie de ne rien laisser passer d'essentiel. Les outils (Twitter, blog, syndication, wikis) que nous offre la technologie d'aujourd'hui donnent des raisons d'être optimiste. Ceux de demain seront sans doute encore plus performants et plus commodes. Cela méritait bien d'en faire un article dans une revue papier, non ? ●

Mai 2009

15. Ou, en dehors des blogs, les trolls sur les questions faisant débat sur biblio-fr

16. « Un panorama de la biblioblogosphère francophone à la fin de 2006 », *op. cit.*